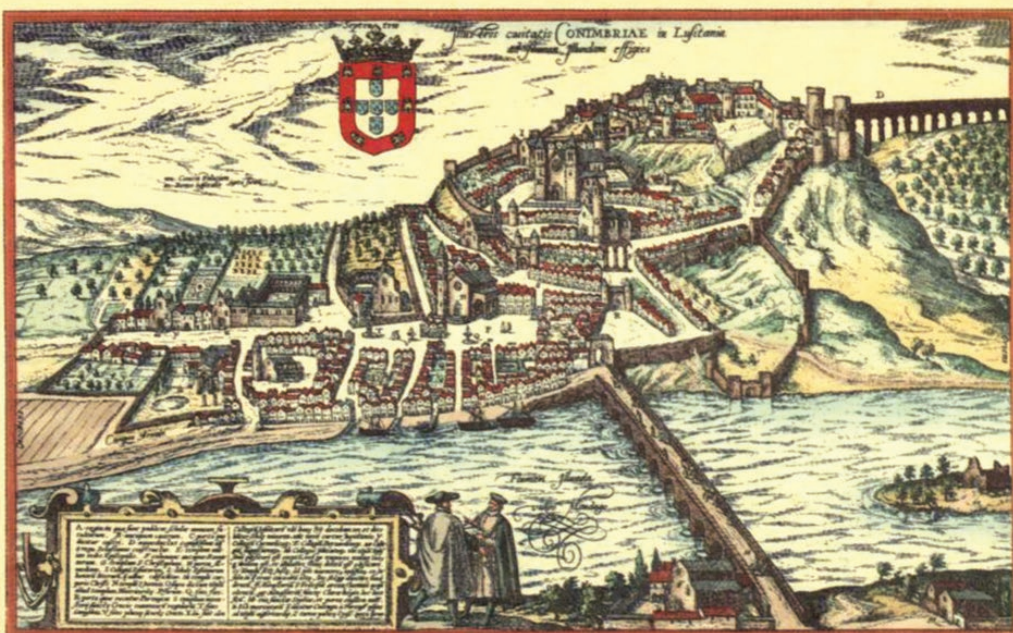


CADERNOS DE GEOGRAFIA

INSTITUTO DE ESTUDOS GEOGRÁFICOS

FACULDADE DE LETRAS · UNIVERSIDADE DE COIMBRA
COIMBRA 1994 N.º 13



EMERGENCE DE L'ESPACE TECHNOPOLITAIN DE VILLENEUVE D'ASCQ

Federico Cuñat*

RESUMO

Villeneuve d'Ascq é uma cidade nova que rapidamente se tornou num pólo de emprego industrial e de serviços, contribuindo, deste modo, para a modernização do tecido urbano e produtivo regional, muito marcado pela recessão económica. O espaço tecnopolitano constitui-se mediante a instalação de actividades deslocalizadas e a criação de empresas resultantes da transferência de tecnologia a partir da Universidade. Porém, este resultado pressupõe a realização de uma oferta importante de externalidades urbanas baseadas na qualidade e capacidade de relacionamento. Todavia, esta imagem de um crescimento espacialmente concentrado, esbate-se. Diversos indicadores demonstram que a expansão das dinâmicas de desenvolvimento ocorre, em primeiro lugar, no conjunto metropolitano e seguidamente no espaço regional.

Palavras chave: França. Villeneuve d'Ascq. Dinâmicas de desenvolvimento. Tecnopolização.

RÉSUMÉ

Avec l'objectif de contribuer à la modernisation du tissu urbain et productif régional, très marqué par la dépression économique, Villeneuve d'Ascq est une ville nouvelle qui devient rapidement un pôle d'emploi industriel et de services. La constitution d'un espace technopolitain est ainsi rendue possible par l'accueil d'activités délocalisées et la création d'entreprises en relation avec le transfert de technologie à partir de l'Université. Cela a supposé de réaliser une offre importante d'externalités urbaines fondées sur la qualité et le savoir faire relationnel. Mais cette vision d'une croissance spatialement concentrée s'estompe. Divers indicateurs témoignent d'un élargissement des dynamiques de développement, d'abord à l'ensemble métropolitain, et bientôt à l'espace régional.

Mots clés: France. Villeneuve d'Ascq. Dynamiques de développement. Technopolisation.

ABSTRACT

Villeneuve d'Ascq is a new town that is quickly becoming a center of industrial employment and of services, contributing to the modernization of the urban and production network of a region under economic depression. The creation of a technological territory is made possible by the establishment of delocalized activities and the creation of enterprises related to the transfer of technology from the University. This result presupposes an important offer of urban externalities based on relational quality and know-how. However, this vision of a spatially concentrated growth is vanishing. Several indicators demonstrate that the expansion of the dynamics of development occurs first in the metropolitan area and afterwards in the regional space.

Key words: France. Villeneuve d'Ascq. Dynamics of development. Technopolization.

* Ecole Centrale de LILLE

Imaginée pour prendre le contre-pied d'un territoire industriel en crise, une vaste opération de localisation d'infrastructures à l'est de Lille prend l'allure d'une future extension de la ville-centre à partir de laquelle sont transférées les universités en raison du potentiel dynamique qu'elles représentent.

Dès sa création¹ la ville nouvelle est pensée comme la "concentration des universités et des centres de recherche, première manifestation tangible de la Métropole" (OREAM, 1971). Elle portait, ainsi, la marque d'une conception de l'aménagement du territoire fondée sur les réseaux de haute qualité comme manière de faire émerger la forme métropolitaine par le biais d'une greffe périphérique.

Une telle démarche apparaît comme exemplaire à plusieurs titres. En premier lieu parce qu'elle soulève la question du rôle des **externalités** dans la création d'une dynamique d'innovation technologique fondée sur la démarche territoriale. En second lieu parce qu'en cherchant à coupler l'université et ses laboratoires avec le monde de la production, c'est le **transfert de technologie** qui est mis au premier plan, en se fondant sur les nouvelles techniques de l'information, ce qui n'est pas sans référence au modèle californien. Enfin, face à la longue durée qui caractérise une telle entreprise, la solution technopolitaine greffée sur

le seul pôle universitaire, ne semble pas répondre directement aux exigences d'adaptation d'un territoire industriel régional en crise profonde. C'est donc le problème de la **diffusion spatiale de l'innovation technopolitaine** qui se trouve ainsi posé.

Les équipements urbains sont donc sollicités pour créer des conditions favorables à la gestion de l'innovation. Ce qui signifie que la stratégie territoriale développée à l'est de Lille consiste à réaliser une offre d'externalités en matière d'infrastructures urbaines complétée par un pôle de recherche dont la dynamisation exige la mise en oeuvre d'un savoir-faire relationnel.

1. LA QUALITÉ URBAINE EN CONTREPOINT DE L'INDUSTRIALISATION HISTORIQUE

L'opération a pour mission d'orienter la restructuration de la banlieue à l'est de l'agglomération, entre Lille et Roubaix (Fig. 1) à partir d'un site de 2.000 hectares pour accueillir 100.000 habitants. Cet objectif de population venant s'ajouter à la population héritée des trois communes fusionnées (ASCQ, FLERS et ANNAPPES).

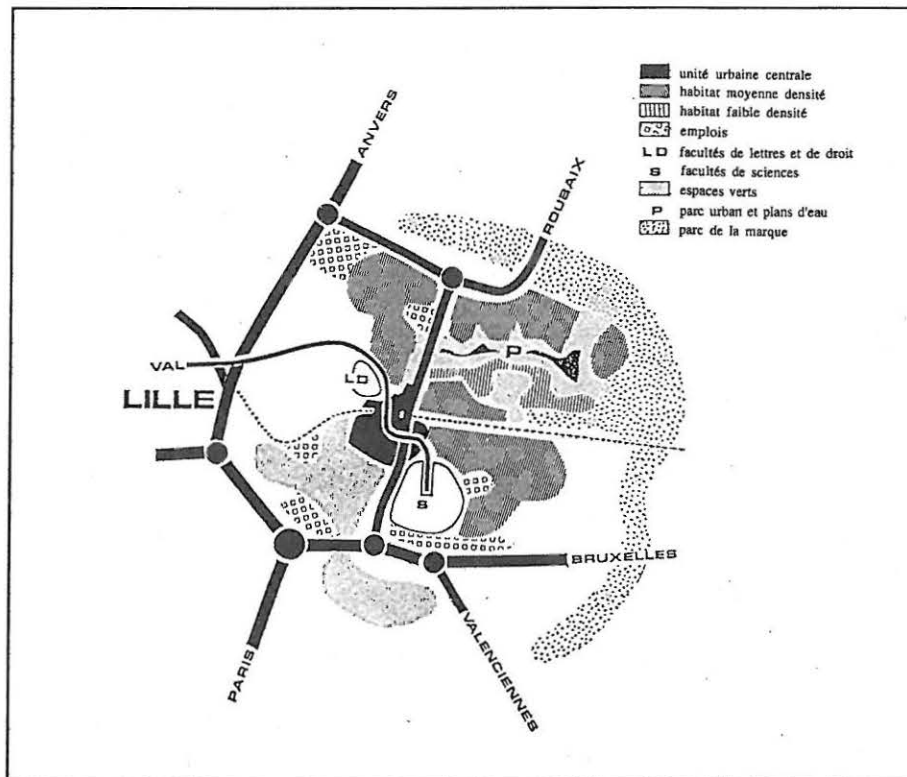


Fig. 1 - Lille-Est dans la région du Nord

¹ Le principe de la création de Villeneuve d'Ascq a été décidé par le C.I.A.T. en Février 1967, sous la dénomination de "Ville

Nouvelle de Lille Est", et dont la mise en oeuvre est assurée par un Etablissement Public d'Aménagement créé en 1969.

Conçue autour de la Cité Scientifique qui a été ouverte dès 1963, la Ville Nouvelle organise plusieurs centaines d'hectares en zones d'activités, plans d'eau, espaces boisés ainsi qu'une architecture urbaine diversifiée et de qualité. L'ensemble étant destiné à offrir les conditions favorables à un environnement technologique afin que l'innovation et la promotion du développement accélèrent la mutation de l'industrie régionale et l'accueil d'activités nouvelles.

Dans une telle démarche, les infrastructures de communication sont supposées jouer le rôle déterminant afin que le projet remplisse convenablement sa mission: la localisation d'activités sur les principaux réseaux d'échanges européens Anvers-Paris et Londres-Ruhr, la réalisation d'un métro automatique (V.A.L.) ainsi que l'équipement télé-informatique fourni dans le cadre de la voirie et de l'équipement général complètent un parc de 150.000 m2 de bureaux et de services.

A l'heure actuelle la ville compte 12.000 logements collectifs en prenant en compte les différents standings, et 11.000 habitations individuelles qui occupent environ 300 hectares (Fig. 2).

L'aménagement des quartiers répond aux objectifs suivants:

- assurer la continuité spatiale des nouveaux quartiers avec les villages historiques. Pour atteindre ce but, la programmation a débuté par la réalisation de hameaux conçus comme de nouveaux villages dans la ville (Moulin d'Ascq, Saint-Sauveur, la Croisure).

- bâtir des entités d'environ 5.000 habitants. Ces quartiers répondent aux critères de qualité d'un habitat neuf par l'attention apportée à la conception et à la réalisation des logements qui diffèrent par leur mode de financement et d'occupation. La qualité de l'environnement et la présence d'équipements accroissent les possibilités

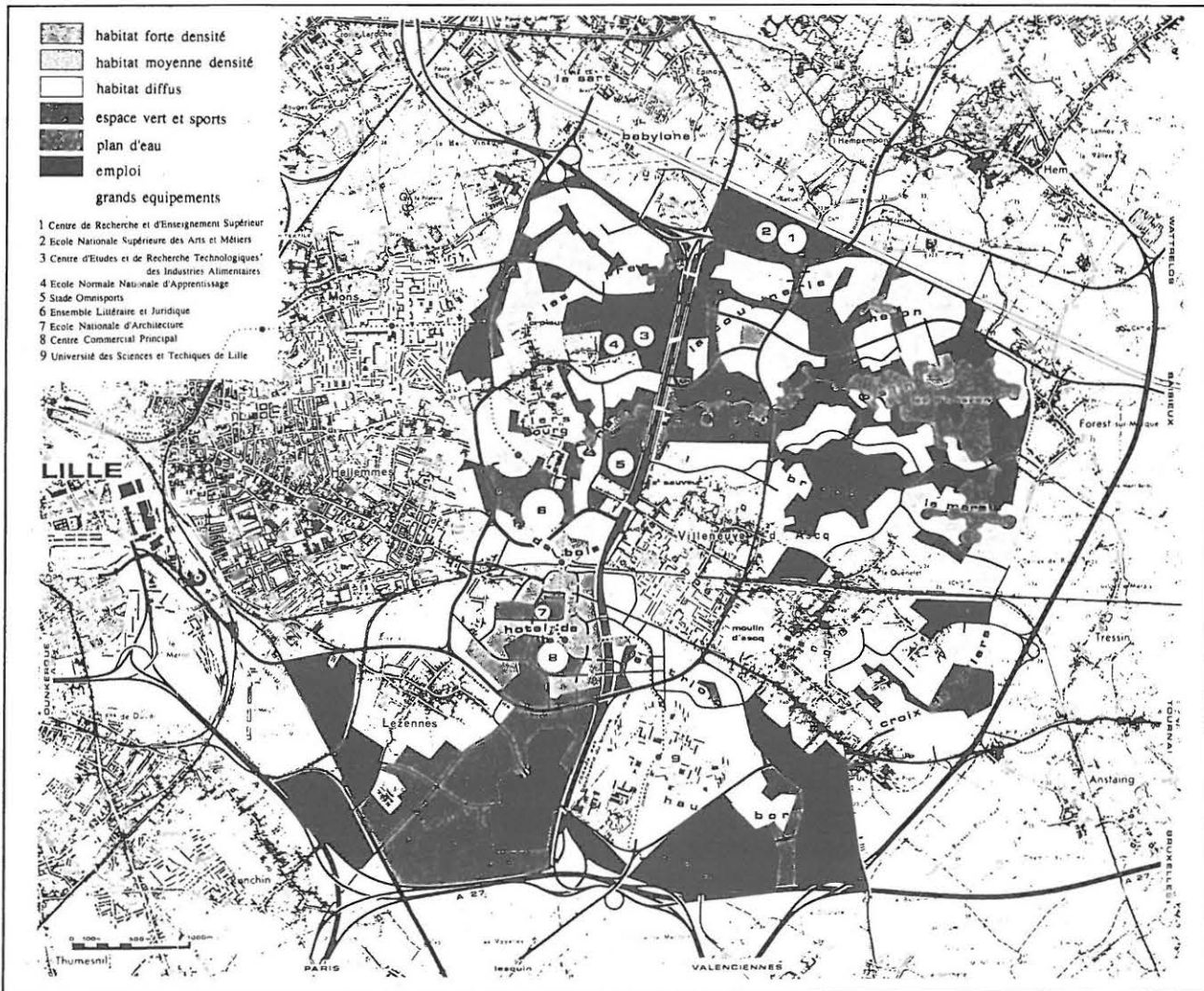


Fig. 2 - Ville nouvelle de Lille-est

de la mixité urbaine. De telles conditions visent à réduire les ségrégations et à produire un paysage urbain caractéristique, associant les vocations, spécifiques par leur situation dans la ville, leur rôle de répartition des densités, ainsi que par le marquage de tel ou tel grand équipement.

- accorder aux espaces publics une faveur particulière, notamment par des tracés qui favorisent les accessibilités piétonnières. Par exemple le quartier est conçu autour d'une rue piétonnière qui dessert tous les équipements collectifs. La réalisation des équipements accompagne celle des logements, préfigurant les démarches en vogue à l'heure actuelle autour de la notion "d'espaces de vie".

En matière d'emplois, l'objectif de départ est double: il s'agit de créer "plus d'un emploi par habitant actif" et de

réaliser la correspondance avec les qualifications de la population active. Ce dernier aspect implique une certaine sélection des nouveaux habitants, faute de pouvoir agir efficacement sur la nature des investissements productifs. Sur ces bases, la ville nouvelle s'est développée entre 1970 et le milieu des années 80.

2. L'OFFRE DE LOCALISATION

Dans l'objectif de moderniser le tissu urbain et industriel régional, l'offre de surfaces équipées constitue la part du développement économique lisible dans les actions d'urbanisme (Fig. 3).

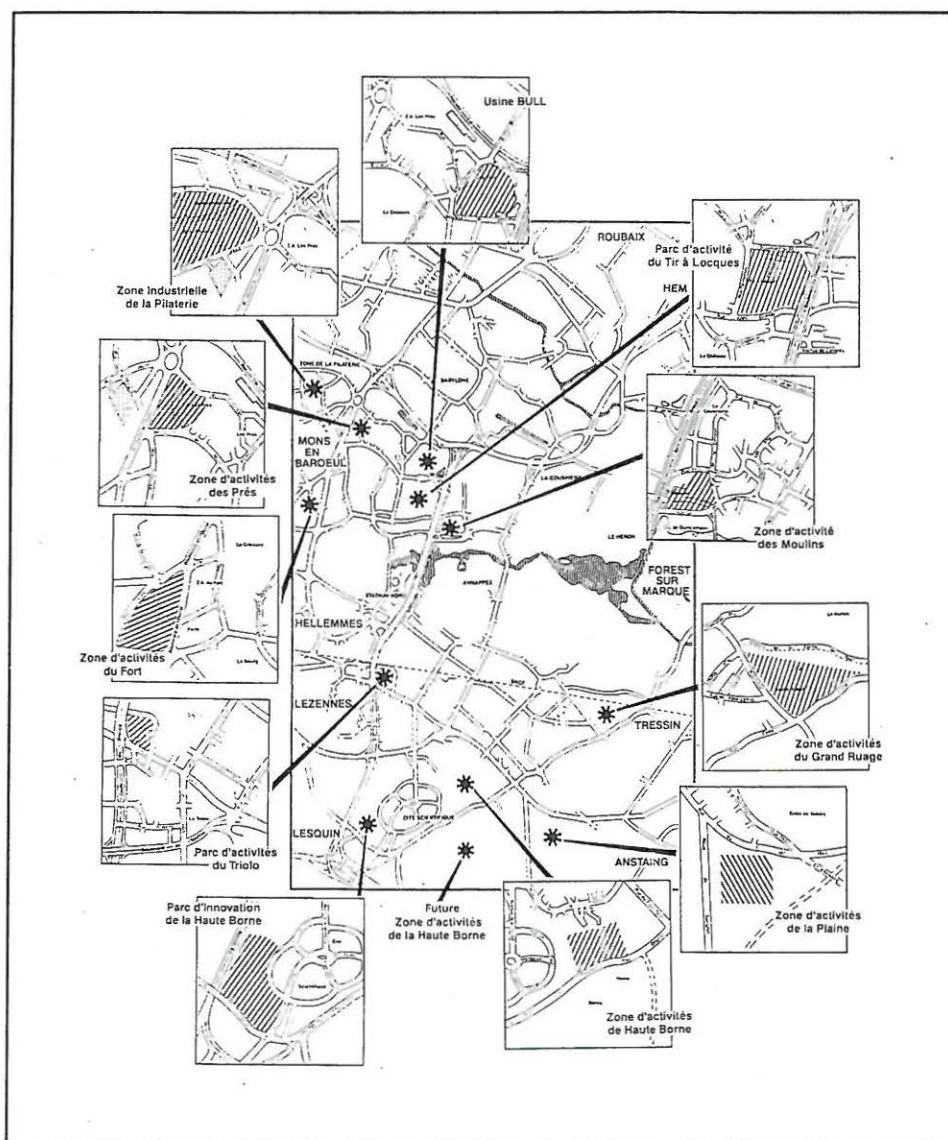


Fig. 3 - Les parcs d'activités sur la commune de Villeneuve d'Ascq

2.1. Les parcs d'activités

Parmi les opérations menées à bien, il est possible d'en reconnaître trois types:

- des zones d'activités tertiaires (Tir à Locques et Recueil), qui sont de véritables quartiers, bien reliés aux universités et aux grandes voies d'échanges;
- des opérations particulières qui s'inscrivent dans l'offre de surfaces de bureau; il s'agit:
 - du Centre Ville avec 25.000 m² de bureaux locatifs, un hôtel et un ensemble de salles de réunion;
 - un immeuble de 6.000 m² de bureaux dans le Quartier Triolo;
 - un ensemble de 30.000 m² de bureaux dans le Quartier du Pont de Bois;
 - par ailleurs dans chaque quartier sont réservées des capacités d'accueil d'activités tertiaires variées: bureaux, équipements de loisir, médicaux.
- des zones d'activités localisées au voisinage immédiat de la ville pour permettre aux petites et moyennes entreprises de s'implanter à proximité d'une main d'oeuvre variée. Leur réalisation a débuté dès 1975, il s'agit du Hellu, du Grand Ruage, de la Haute Borne et du Fort. Au total 300 Ha dont 130 Ha destinés à l'accueil de PME.

2.2. La démographie des entreprises.

Alors que la croissance des premières années traduisait le succès de la ville nouvelle en matière d'offre de localisation, le fait marquant de la dernière période est constitué par un renversement de tendance (Fig. 4).

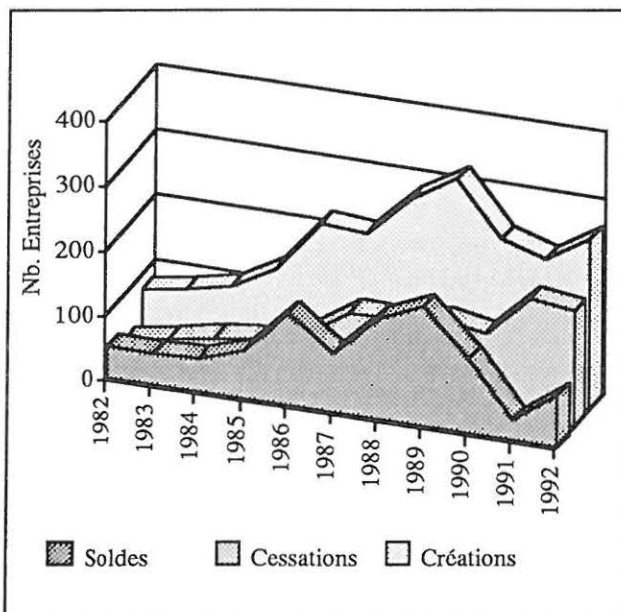


Fig. 4 - Démographie des entreprises

La croissance annuelle progressive caractérise la période qui installe cette pratique entre 1982 et 1985. Depuis cette date le mouvement marque une sorte de symétrie autour de l'année 1989 en matière de créations. Tout se passe comme si l'offre d'équipements, qui semble être l'explication directe au cours des premières années, ne jouait plus le rôle majeur en fin de période. Cette impression est renforcée par l'examen des soldes annuels qui au cours des deux dernières années marque une nette réduction du nombre d'entreprises qui s'enracinent.

La comparaison des données concernant la taille marque la grande activité démographique dans le cas des petites et très petites entreprises. Pour les tailles supérieures à 100 salariés, comme pour les PME de 10 à 100, c'est le retrait d'activité qui l'emporte en 1992. Ce phénomène se renforce par les annonces récentes de cessations concernant de grands établissements tels que BULL ou CELATOSE en 93.

L'apparition de grands projets métropolitains à Lille (Euralille), à Roubaix (Téléport), mais aussi la poussée du marché des bureaux sur l'ensemble de la Métropole (Lille Centre, Lille Vauban, Grands Boulevards...) viennent ainsi réorganiser les localisations. L'argument a le mérite de l'évidence, cependant il conviendrait de prendre en compte les changements en cours dans les formes d'organisation de la production qui, d'une manière générale font intervenir des raisons beaucoup plus complexes, telles que l'influence du changement technologique, ou la manière de considérer les relations avec les marchés, ou avec d'autres entités.

Par exemple, l'examen des créations en 1992 fait ressortir qu'une entreprise nouvelle sur cinq (soit 45 entreprises sur 236) relève du secteur des services aux entreprises, plus précisément:

- cabinets d'études informatiques et d'organisation (code 7703) = +19
- cabinets d'études techniques (code 7701) = +14
- créateurs et intermédiaires de publicité (code 7710) = +10
- services divers (code 7714) = +7
- cabinets de conseil en informatique et documentation (code 7707) = +5

Les autres secteurs concernés sont: les commerces (codes APE 58, 59, 64, 67) qui enregistrent 26 créations et les transports routiers de marchandises en zone longue (code 6911) avec 12 entreprises créées.

D'autres secteurs, encore, se sont signalés en 1992: les agences immobilières dont le nombre de cessations équivaut à celui des créations (-6, +6). Dans ce même domaine, l'activité beaucoup plus spécialisée de la location d'immeubles à usage industriel et commercial, enregistre une perte sèche de 7 unités dans la ville nouvelle. L'idée d'un élargissement spatial du marché à l'échelle métropolitaine semble confirmé.

Par ailleurs, la prise en compte de l'année de création fait apparaître une réduction importante de l'ancienneté des entreprises puisque celles qui ont été créées depuis

1987 présentent le plus grand nombre de cas de fermeture en 1992 (entre 10 et 30 pour chaque année).

Il apparaît donc qu'au cours de son évolution la ville nouvelle connaît une diminution de ses implantations en même temps qu'un resserrement autour de la création de petites entreprises. L'apparition de cette spécificité renforce son caractère technopolitain en même temps que s'efface la logique initiale qui faisait de la ville nouvelle un des sites privilégiés à la fois des créations et de l'accueil des délocalisations industrielles.

3. UN NOUVEL AXE FORT: LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Depuis 1983, les autorités locales mettent l'accent sur l'inscription de la commune dans les réseaux de niveau national et international des villes se réclamant de la qualité urbaine, et technopolitaine. Une telle démarche tend à renforcer une forme d'identification spécifique ayant pour conséquence de privilégier, d'une part l'implantation d'entreprises, d'autre part la relation entre l'université, les écoles scientifiques et l'industrie.

De cette manière la ville joue une stratégie fondée sur la croissance de l'emploi et sur le label de haute technologie. Cette nouvelle situation, non seulement vise à valoriser l'offre d'équipements, mais elle renforce la capacité de mobilisation de réseaux institutionnels relatifs aux aides, au transfert de localisation et de technologie, à l'internationalisation. Autant de conditions qui sont susceptibles d'assurer une certaine continuité des implantations à caractère économique, concentrant ainsi une bonne part des créations, mais aussi des activités abandonnant les centre-ville ou le tissu industriel traditionnel.

Le point de départ de la préoccupation technologique est l'entreprise, et principalement les PME. Ces dernières pratiquent l'innovation le plus souvent sans consacrer un financement explicite à la Recherche-et-Développement. Or, les PME qui innovent ne peuvent le faire qu'à la condition de maintenir un niveau technologique constant. C'est sans aucun doute là que se joue le sort de la petite entreprise. A court de capacité technique, elles recourent à la pratique du transfert technologique, ce qui leur permet de contourner la contrainte du temps mais non les exigences financières².

Cependant il n'est pas certain que l'attitude innovante se perpétue uniquement par le recours à la pratique du

2 "... au minimum trois ans s'écoulent entre l'étape initiale: recherche appliquée-développement, et le lancement national qui correspond à un seuil de ventes significatif... pour la mise en oeuvre... les coûts croissent en progression géométrique: si la maquette coûte - 1 F; le prototype - 10 F; la présérie - 100 F; la fabrication en série - 1000 F (cf. A. REYNAUD - *Le Marketing de l'innovation*)

transfert car comme le fait remarquer PAVITT³: "l'émergence de nouvelles activités industrielles ne compense pas automatiquement le déclin des anciennes, car elle dépend du taux d'accumulation de la connaissance technologique et de la progression des sciences sous-jacentes". Le processus d'innovation suppose donc que soit réalisée l'articulation entre les séquences de la recherche: de la réalisation du prototype ou du pilote, à l'industrialisation et à la commercialisation.

Le schéma ci-dessous (Fig. 5) retrace les différentes étapes du transfert technologique tel qu'il est souhaité afin d'obtenir les synergies les plus favorables au développement des réseaux fondés sur la technologie.

On notera que la structure-relais joue un rôle essentiel pour faciliter le passage d'une étape à l'autre et pour veiller à la cohérence de l'ensemble de la démarche. Une telle forme de transfert associe étroitement les divers partenaires. Elle implique un suivi dans la collaboration, depuis le stade de la sélection du projet jusqu'à celui de l'amélioration du produit développé industriellement et commercialisé.

Qu'il s'agisse de transfert technologique, d'assistance technique ou de recherche appliquée, les questions auxquelles s'attache la structure spécifique du technopôle concernent: les formes de collaboration scientifique, les modalités de financement, l'accessibilité vis à vis des concours extérieurs qu'il est indispensable de trouver.

Ainsi sont facilités les liens entre les établissements universitaires ou de formation supérieure présents sur les campus d'Annappes (Sciences) et de Flers (Droit, Lettres) qui comptent environ 50.000 étudiants; les établissements publics de recherche avec 105 laboratoires (CNRS, INSERM, INRA) et 2.300 chercheurs; la pépinière d'entreprises établie sur 1.500 m² qui porte les projets d'une vingtaine d'entreprises. A cela il convient d'ajouter le soutien d'organismes spécialisés dans des aspects tels que la faisabilité des projets (CEFE-USTL), les montages financiers (antenne de la Chambre de Commerce), le suivi juridique de gestion (CCI, Espace, EGEE), ou encore l'exportation.

4. DE LA DIFFUSION DE L'INNOVATION AU DEVELOPPEMENT REGIONAL

Entité géographique en premier lieu, la Technopole Verte est en passe d'opérer une mutation qui la conduit progressivement d'une conception du développement en termes d'aménagement du territoire vers un rôle d'animation économique. Une telle évolution devrait déboucher sur des coopérations fonctionnelles au niveau de la Métropole et de la Région. A la réalisation de zones industrielles caractéristiques des années 1960-70, succède

3 K. PAVITT est professeur à la Science Policy Research Unit de l'Université du SUSSEX.

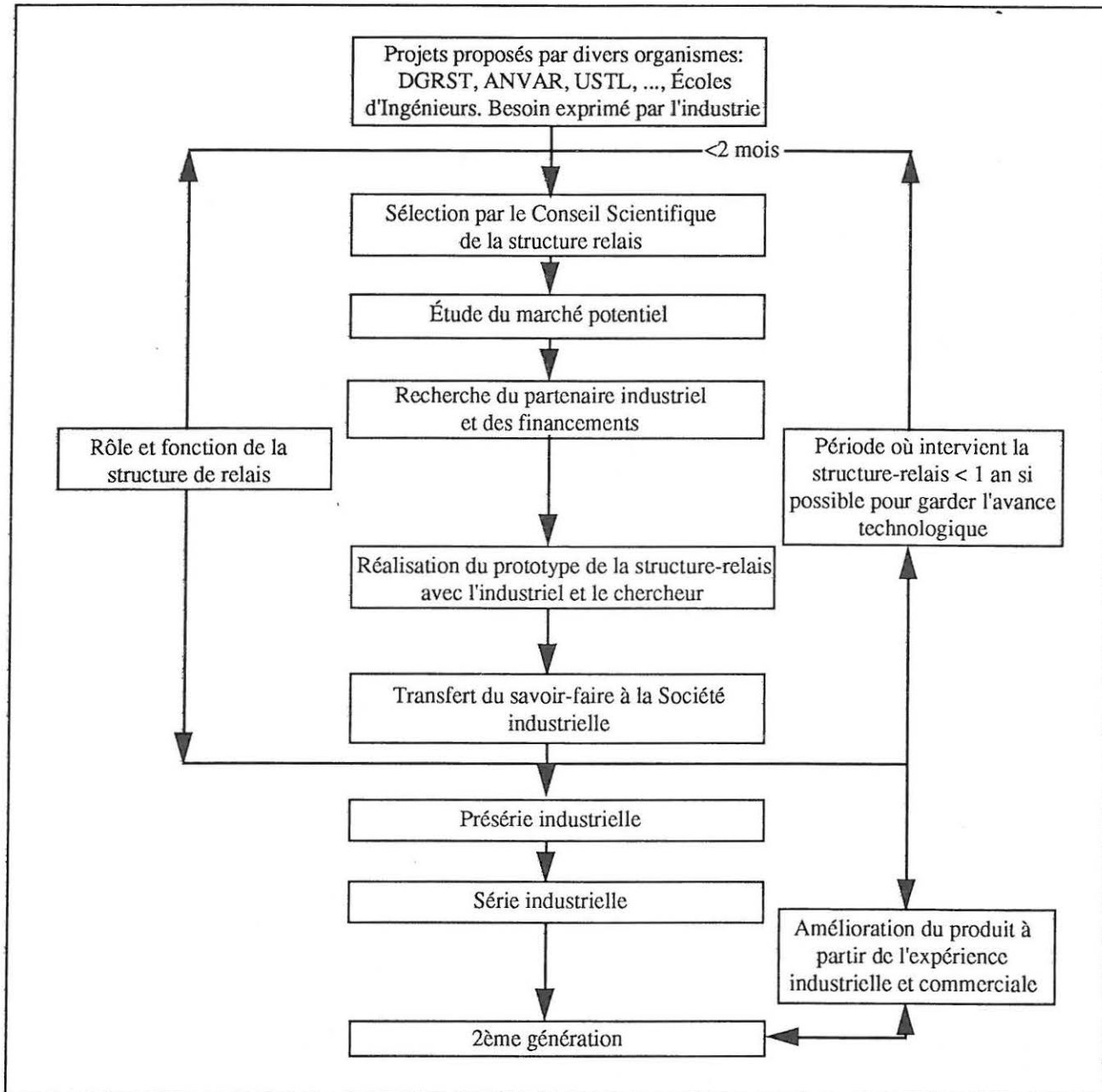


Fig. 5 - Réseau Technopole Nord

la préoccupation du développement économique et le rôle d'un pôle de développement fondé sur le principe de la diffusion technologique.

4.1. Une démarche d'économie-territoire.

Ce nouveau stade de la démarche technopolitaine correspond au moment actuel. Il insiste sur la condition d'une "innovation culturellement partagée" par un

ensemble d'acteurs: économiques, universitaires, institutionnels ... Mais la plus grande insistence est mise sur la nécessité d'irriguer le territoire régional dans son ensemble. Il s'agit d'un projet qui est conforté par l'existence de multiples conditions favorables qu'il convient de rappeler.

Un potentiel diversifié dans la recherche comprend des pôles de référence de niveau national et international, avec en corollaire la formation initiale et continue. En même

temps existe sur le territoire régional un tissu industriel de densité importante, malgré le mouvement historique de retrait que connaît la Région depuis trente années. A l'intérieur de ce tissu, un pourcentage élevé de petites et moyennes entreprises constitue à lui seul un vaste réservoir de modernisation. De plus cet ensemble fait corps avec une structure urbaine bien ancrée et en pleine mutation.

La notion de territoire vient ainsi compléter les composantes antérieures (aménagement urbain et transfert technologique) en plaçant au premier rang des préoccupations la condition caractéristique de la territorialité: la projection spatiale des réalisations.

4.2. La Technopole en réseaux.

Une telle stratégie se vérifie déjà à l'heure actuelle par des initiatives qui visent à organiser la région Nord Pas de Calais en un système de réseaux à caractère technopolitain (Fig. 6).

Pour enclencher un nouveau processus à composante technique et géographique, un certain nombre de ressources présentant l'allure de "filières" localisées, pourraient être

mobilisées. Ces filières concernent des complexes tels que:

- *Agro-Pêche-Produits de la Mer*: il s'agit d'activités qui prennent appui sur le littoral Manche-Mer du Nord et plus particulièrement sur le premier port de pêche national, Boulogne sur Mer, et l'installation d'une université.

- *Transports logistique*. La région Nord Pas de Calais est une zone d'échanges économiques renforcés par les grandes infrastructures (Tunnel, TGV) et par l'existence d'un important secteur de production de matériel ferroviaire (Valenciennes), et de recherche (VAL).

- *Santé*. Sur la base d'un potentiel Lillois éclaté, il s'agit de rapprocher les secteurs de la recherche entre eux et avec l'industrie. Une lecture en termes d'affichage de zone spécialisée est en voie de construction (Euro-Santé, pour l'implantation d'entreprises).

- *Electronique, Microélectronique*. Lille confirme son image de pôle de référence scientifique en micro-électronique. Les activités de recherche se fédèrent au sein d'un institut spécialisé (I.E.M.N.), équipement moteur de l'un des sites de haute technologie de la Ville Nouvelle (La Haute Borne).

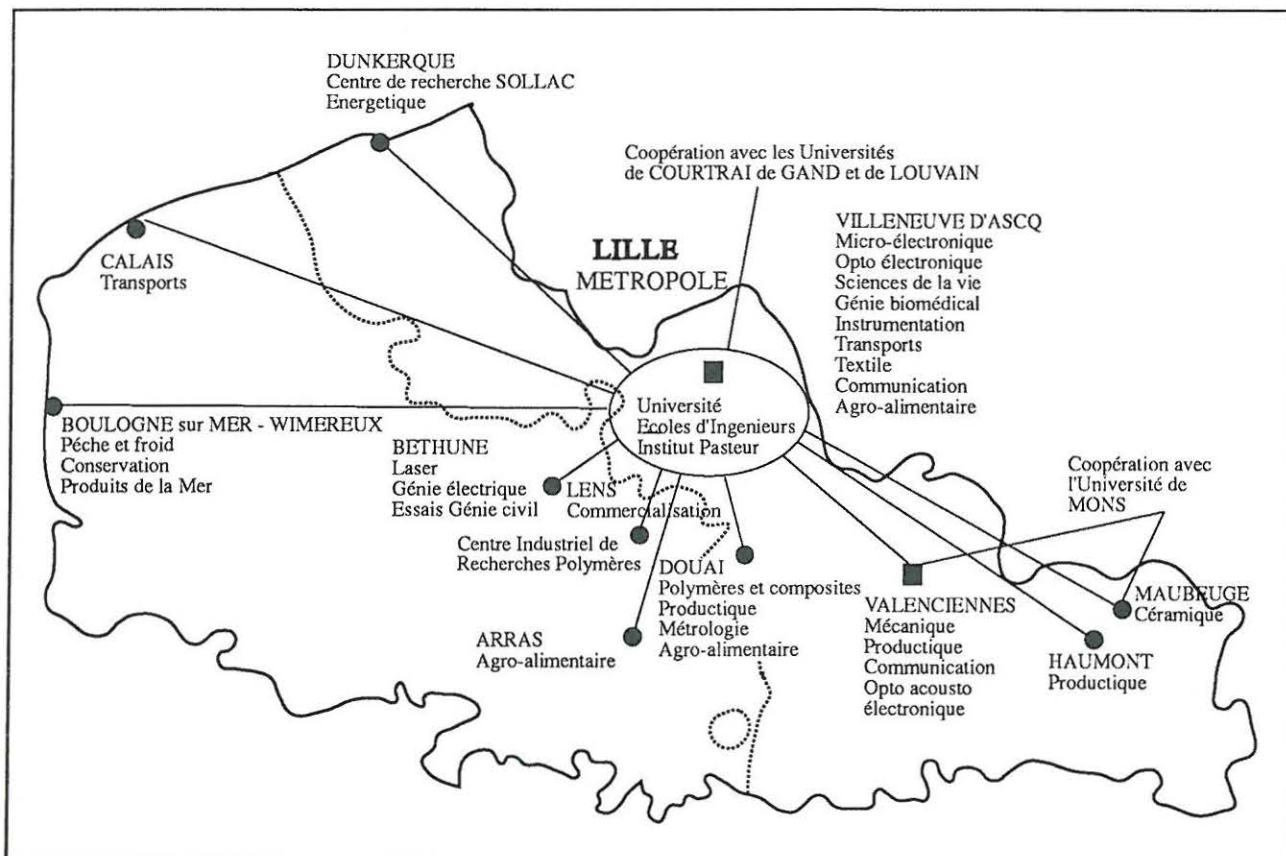


Fig. 6 - Réseau Technopole Nord. Localisation des dominantes en recherche

Au total, cette construction repose sur des outils et des sites à identité forte, qualifiés par des potentiels scientifiques, industriels et universitaires dont les effets attendus sont de deux ordres. D'une part une dynamique de mutations technologiques profitable au développement économique et social de la région. D'autre part, une conduite globalisée et concertée des opportunités économiques et technologiques réparties sur ce territoire.

En conclusion: deux aspects semblent se dégager de cette évolution. En premier lieu il convient de rappeler que l'édification de la Ville-Nouvelle a introduit une rupture conséquente dans la manière de penser le territoire de "la conurbation industrielle Lille Roubaix Tourcoing". Cette affirmation est soutenue par l'effet de concentration qu'a signifié une telle opération d'aménagement. La concentration a porté sur des flux financiers, des moyens conceptuels, des réalisations à forte capacité de structuration comme les universités, ainsi qu'une qualité

urbaine de type nouveau eu égard aux pratiques locales antérieures. Dans ce sens se sont combinées deux aspects de la modernité: l'aspect technique et l'aspect mode de vie.

Cependant les temporalités exigées par l'émergence d'un "milieu" industriel vont, généralement, au-delà de la durée de l'expérience vécue jusqu'ici à Villeneuve d'Ascq. De toute évidence, les proximités sociales héritées de la longue période d'essor manufacturier constituent, à proprement parler, un réel milieu. De ce fait, il n'y a pas eu déplacement conséquent des espaces d'innovation de la société industrielle en mutation vers l'espace spécifique de la ville nouvelle. Jusqu'à ces dernières années, ce milieu a marqué sa tendance à se reproduire. Toutefois, une certaine évolution se fait jour aussi bien dans les pratiques liées à la production et aux échanges qu'à celles relatives à l'urbanisme. Issue d'un projet gouvernemental, cette ville nouvelle aura, ainsi, contribué à jouer un certain rôle en ce qui concerne la transformation de certaines pratiques territoriales.